

Retour sur le Débat prospectif élargi

l'évolution des lignes et des termes du débat

Ivry sur Seine le 20 mars 2015

Avertissement : cette note est la production collective d'un groupe de 7 personnes impliquées dans la démarche prospective dès son commencement en 2013.

Les principales modalitésⁱ

Plusieurs sujets clés abordés lors des réunions post DPE ont porté sur les modalités de l'action dans le champ EVI, par les acteurs institutionnels.

- La richesse et la nécessité de **s'ouvrir sur les autres**, travailler vraiment ensemble (c'est-à-dire co-concevoir les choses, sujets comme démarche, et laisser une vraie place aux partenaires), cela suppose une symétrie des acteurs, une réelle capacité à faire dialoguer la diversité etc. ; cela veut dire aussi de construire des partenariats le plus «égalitaires» possibles, mais quel sens et implications cela a-t-il, très concrètement ?
- Il y a nécessité à être capable d'opérer un **changement d'échelle** par rapport à ce que l'on fait aujourd'hui, qui passe par un autre mode de collaboration et de coopération, ainsi que le fait de reconstruire des liens étroits avec les grandes institutions. Cela passe par la notion de réseau ; plus que de relation d'offre et de demande, qui est pourtant aujourd'hui très présente et structurante. A quelles conditions « *small could be powerfull ?* » ?

Notre ambition

« *Etre à la hauteur des enjeux du moment* ».

Le DPE a clairement montré que, ni collectivement, ni individuellement, nous (secteur EVI) n'étions capables d'opposer une réponse à l'interpellation suivante : « **en quoi** la somme de vos actions a-t-elle un impact à la hauteur des désordres du monde ? ». Et la question reste pertinente si l'on remplace « *désordre du monde* » par « *défis et problèmes de notre société* ».

L'actualité vive, de notre société comme de celle du monde (et l'on voit comme elles sont liées – ce qui est déjà un élément de la réponse) nous enjoint de produire une réponse, des réponses. Et pour cela, il va falloir instruire en profondeur la question qui nous est posée, et pas uniquement fabriquer les éléments d'une communication. Il s'agit de définir « ce qui peut nous réunir dans notre diversité » au regard de la question de l'utilité sociale de notre action. Cela suppose de définir les termes de cette utilité sociale commune (la contribution au vivre ensemble – laquelle ? -, la contribution à la réduction des inégalités – en quoi ?, ...). Cela implique également d'éviter l'isolement de nos réflexions.

Se situer dans les enjeux du moment, cela signifie à la fois :

- de ne pas être uniquement dans une démarche opportuniste (qui consisterait à profiter du moment pour y situer notre action sans chercher à, nous-mêmes, nous y adapter) . Toutefois, il est important de saisir les dynamiques sociales, les événements significatifs du moment et les opportunités politiques, de ne pas rester en dehors des enjeux quand par exemple on veut accroître la place du service civique, il faut y prendre part.
- d'intégrer la dimension locale et globale de ces enjeux, leurs incidences immédiates et à long terme et le caractère politique lié à cette actualité.

Les enseignements, les acquis, les éléments d'un nouveau cadre

- Dégager clairement l'EVI de la notion d'aide
Il y a, dans l'intention et dans le résultat, une forme d'aide, mais ce n'est pas la raison d'être première et unique de l'engagement volontaire. C'est à mettre en perspective, en tension, voire même de rang 2, par rapport à faire de la relation (son renforcement, sa qualité, son efficacité, ...) une finalité en soi. D'autant plus que la notion d'aide a pris une connotation forte, politique, en écho au rapport Nord / Sud et aux déséquilibres qui y sont associés. C'est l'un des intérêts à évoquer à la place la notion d'utilité. L'utilité invite même à aller au-delà car elle porte à la fois sur l'intention et le résultat : l'utilité suppose une démarche en direction de l'Autre, mais ce n'est pas suffisant ; encore faut-il que cette démarche ait produit un résultat dont lui seul est capable de dire la valeur ajoutée qu'il a eu...et qu'il ait eu dès le départ la maîtrise de la définition des besoins à satisfaire. Enfin, l'utilité invite à l'extension du questionnement au travers de la notion d'utilité sociale : à nouveau une mise en lien entre l'ailleurs et l'ici...
- Le lien avec le monde économique : on ne peut se passer de repenser le lien avec les acteurs du monde économique, et de **construire les nouvelles alliances**.
- Réaffirmer les spécificités de l'EVI, qui en font une forme d'action en partie spécifique :
 - Une recherche d'altérité au travers d'un engagement à l'international, qui a une dimension de déplacement physique à l'étranger
 - Une relation d'échange qui intègre un « faire avec », où les deux termes « faire » et « avec » ont leur place et leur importance et priment sur l'idée de « faire pour ».
 - Ce « faire » s'exécute dans le cadre d'une relation qui n'est pas régie par la simple relation hiérarchique. Il y a un engagement à « faire », mais dans un espace relationnel défini par un certain degré d'autonomie, dans un esprit de partenariat.
 - Une action qui est encadrée, accompagnée par une structure tiers qui garantit la finalité et l'éthique de la relation.

Une fois ces spécificités rappelées et réaffirmées, on acte également la nécessité de sortir l'EVI de ses frontières, de l'ouvrir sur d'autres formes d'engagement, tels que les IPSIⁱⁱ par exemple.

Les points qui suivent sont moins des acquis, au sens d'évidences communément partagées et ayant largement émergées du DPE, que des points que les participants ont voulu mettre en avant...

L'apprentissage / la formation du Volontaire

L'EVI constitue un espace d'expérience, de découvertes et d'apprentissages aux multiples facettes, rentrant en résonance avec des enjeux aussi bien personnels que professionnels et citoyens. Cette dynamique d'apprentissage concerne au premier chef le-la volontaire; et plus largement toutes les parties prenantes associées à la mission, ici et là-bas, du fait même qu'il s'agit à chaque fois d'apprendre à associer une nouvelle personne, un nouveau regard, au sein d'une démarche pour et par le faire ensemble.

Se dégager de la notion d'aide comme vecteur premier de l'EVI peut également passer par le fait de **projeter l'EVI comme un levier de Formation** (en un sens revisité, élargi et renforcé) du volontaire. L'EVI offrant un cadre privilégié pour un **apprentissage** où sont mis en tension :

- L'engagement individuel **et** une contribution citoyenne, dans le cadre de la mission et au retour
- L'altérité, dont la rencontre est le cadre et le révélateur
- La découverte, dans un cadre de dépaysement porté par l'international et ses multiples facettes (dépaysement qui peut être culturel, sociétal, géographique et climatique, ...)

Cela conduit à revisiter profondément la notion de formation, du moins telle qu'elle est communément comprise. Il s'agit de sortir d'un cadre purement descendant et didactique, pour être en mesure (tout en conservant ce registre) d'y associer une autre vision, **celle qui part du volontaire** et se pose en terme d'apprentissage, de **développement de la personne** et du citoyen.

Plus largement, il s'agit d'inscrire l'EVI comme élément d'un parcours personnel de vie et de faire apparaître sa relation avec l'amont et l'aval de cet engagement; incitant ainsi le volontaire à réinvestir cet acquis dans la suite de son parcours citoyen.

Ce changement de perspective a de multiples conséquences, par exemple le fait de réinterroger l'ensemble du dispositif de formation au départ, d'accompagnement pendant la mission et de capitalisation de l'expérience, au retour, pour la partager et en faire le tremplin personnel d'un réinvestissement « socialement utile »

Ce changement de perspective est également naturellement en lien avec un autre terme du débat qui a émergé et qui tient à **la place du volontaire en tant qu'acteur dans le système EVI**.

La place du Volontaire

Quelle place est réellement donnée au volontaire, dans toutes les phases de son parcours avec les institutions, dites d'envoi ? N'y a-t-il pas antinomie entre des éléments que l'on vient d'affirmer (notamment l'équilibre et l'égalité dans la relation, et surtout l'enjeu d'apprentissage du volontaire) et la façon dont le volontaire participe à l'ensemble du processus EVI ?

Cette question trouve des réponses en partie différentes selon les structures et leurs modalités, mais il semble que certains aspects, certains moments du processus aient, de façon assez générique, à être réinterrogés. Notamment au retour (et ce dès l'origine, dans la façon dont le retour est pensé, dans la façon dont l'« ici » est pensé), et au travers de la question de l'usage qui peut être fait de **l'expérience vécue** et de **l'expérience acquise** (point probablement le moins valorisé).

L'utilité sociale de l'expérience volontaire ne commence-t-elle pas dans l'apprentissage que la structure qui l'a accompagnée peut en faire pour elle-même ?

Le rôle du Volontaire

C'est sans doute plus par son degré d'autonomie, sa non subordination, la non rémunération de son travail – qu'à ses compétences particulières que se joue la plus value de l'EVI. Sa position singulière (sociale et statutaire) détermine sa fonction objective et convoque en quelque sorte les dispositions subjectives nécessaires à l'expression de toutes ses potentialités. L'EVI peut ainsi être vu comme une

personne qui entreprend librement un parcours responsable de découverte active –de l'autre, de l'ailleurs, du différent, de soi- qui le distingue à la fois du voyageur, de l'expert, de l'étudiant ou de l'utilisateur. « Citoyen du monde », le volontaire a pour objectif de déconstruire ses préjugés et de construire des liens fraternels avec une population d'**ailleurs**, dont il témoignera à son retour.

La question de reconnaître le volontaire comme un **acteur de son propre apprentissage**, un apprentissage qui se fasse à la fois dans l'interaction et dans un apport de valeur ajoutée, une prise en compte plus grande du volontaire conduit assez naturellement à s'intéresser plus fortement et à intégrer son rapport à l'**altérité**, et son envie de **découverte**...

Recherche de l'altérité et besoin de découverte : des moteurs

En se focalisant sur la mission, l'accompagnement, la formation au départ, les structures institutionnelles font sortir du champ, ou laissent peu de place, à l'expression par le volontaire de ce qui est pour lui un moteur essentiel : la recherche de l'altérité et une volonté de découverte, de voyage...

Or, ce registre d'intention, à la fois bien connu et réaffirmé avec force par les matériaux de la démarche prospective, est tout à fait central pour le volontaire.

Comment intégrer cette force vitale dans un processus qui n'est pas qu'un processus de production de valeur ajoutée pour un partenaire, mais qui est aussi et tout autant un processus d'apprentissage et de développement ? Comment articuler, accompagner, équilibrer à la fois le « découvrir » (l'Autre, l'ailleurs) et le « faire ensemble » ? Comment redonner dans le processus EVI sa place à cette volonté et ce mouvement de découverte, qui a plusieurs facettes : l'altérité, l'ailleurs, le lointain, le différent ?

De la découverte au vivre ensemble

La prise en compte de la portée plus collective des découvertes et apprentissages que produit toute mission de VI constitue une part significative de l'utilité sociale de chaque mission. La somme organisée des apprentissages expérimentés par toutes les missions peut encore accroître la portée collective des expériences d'EVI en les reliant à des sujets d'intérêt général et à des enjeux de bien commun.

Ce processus, dont la volonté de découverte est un moteur essentiel, a ceci de particulier dans le cadre de l'EVI, qu'il conduit nécessairement à la question du **vivre ensemble** et des conditions de ce vivre ensemble, puisqu'il y a un « faire ensemble » qui **justifie** la rencontre.

L'EVI est alors ce cadre qui, parmi d'autres, permet l'apprentissage du vivre ensemble par l'expérience, et d'un vivre ensemble qui fait intervenir une altérité fondée entre autre par l'ailleurs, le fait d'être étranger.

N'y a-t-il pas là à la fois une raison d'être de l'EVI et un puissant vecteur d'utilité sociale, comme l'un des vecteurs de l'apprentissage du vivre et du faire ensemble ? Ce point permet d'acter **le refus** d'opposer une perspective individuelle d'une part, qui redonne une place forte au volontaire et s'attache à **sa personne**, et une perspective collective d'autre part, au travers des notions de bien commun, d'intérêt général, d'utilité sociale ou de vivre ensemble. Il n'y a aucune raison d'opposer des logiques qui doivent au contraire être pensées simultanément, car faisant intrinsèquement partie

de l'EVI. Ce point appelle aussi au décloisonnement EV et EVI, à reconsidérer la dimension spatiale de l'EVI dans un espace de mobilité solidaire, à l'abandon de l'approche public cible au profit d'une démarche inclusive et à la prise en compte des nouvelles formes d'engagements ouvertes par les nouveaux enjeux (transitions, économie solidaire, mobilités/migrations...).

En synthèse, plusieurs défis émergent de nos travaux. Certains sont d'ordre conceptuel (appelant un nécessaire (re)travail des notions). D'autres sont déjà plus opérationnels, ouvrant la voie à de possibles actions...

Générique / conceptuel (qui nécessite un travail sur ces concepts)

- L'apprentissage
- La place du volontaire / le volontaire entreprenant
- Le parcours de découverte
- L'altérité
- L'utilité sociale
- La solidarité dans le monde d'aujourd'hui
- ...

ⁱ cf note « d'étape prospective », Alain Raymond 4 février 2015

ⁱⁱ IPSI : initiatives populaires de solidarités internationales-